

UNE SOLUTION SIMPLE POUR MAÎTRISER VOTRE BUDGET AUTOMOBILE



Choisissez la Location Longue Durée pour bénéficier d'une solution clef en main avec des loyers et services adaptés

LA LOCATION LONGUE DURÉE, C'EST QUOI ?

La Location Longue Durée Banque Populaire Car Lease¹ est un service complet qui consiste à louer un véhicule pour une durée (entre 12 à 60 mois) et un kilométrage donnés, et qui intègre des prestations destinées à simplifier la gestion de ce dernier au quotidien en contrepartie d'un loyer fixe mensuel². Vous pourrez ainsi déduire les loyers de votre résultat³ car ils sont considérés comme une charge d'exploitation.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Des gains de temps significatifs : vous ne vous occupez ni de l'achat, ni des formalités administratives, ni de la maintenance, ni de la revente du véhicule. Vous pouvez donc vous concentrer sur votre activité. Et en plus, reprise possible de votre ancien véhicule avec notre partenaire VP Auto (mise en relation avec un professionnel de l'automobile pour la revente de votre véhicule).

Une maîtrise budgétaire totale : vous ne payez que le coût d'utilisation du véhicule. Un loyer fixe est établi en fonction du véhicule et des prestations choisies, vous pourrez donc prévoir à l'avance les dépenses liées à vos automobiles.

La flexibilité : vous avez la possibilité de souscrire les services dont vous avez besoin ainsi que de modifier votre contrat à tout moment sans frais, ni pénalité.

La visibilité et la clarté de l'information : vous suivez l'utilisation et la fiscalité de votre parc grâce à un espace internet dédié.

La tranquillité : tous les risques liés à l'utilisation du véhicule comme la dépréciation, l'assistance ou la maintenance sont prises en charge par le loueur. La revente des véhicules n'est plus une source d'inquiétude.

La modernité : vous roulez toujours dans un véhicule à la pointe de la nouveauté.

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

> Qui peut en bénéficier ?

Toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité.

Certains véhicules ou certaines professions correspondant à des usages spécifiques sont exclus de l'offre : auto-écoles, ambulances équipées (sauf Véhicules Sanitaires Légers), déménageurs, taxis-VTC, pompes funèbres, loueurs courte durée.

> Comment ça marche ?

Vous choisissez votre véhicule (marque, modèle, options) et vous le louez ensuite pour une période et un kilométrage déterminés à l'avance en contrepartie d'un loyer mensuel fixe. Vous avez la possibilité de demander un premier loyer majoré à hauteur de 15 % du prix d'achat du véhicule.



Votre loyer est calculé en fonction de plusieurs paramètres :

- Type de véhicule choisi,
- Durée d'utilisation,
- Kilométrage envisagé,
- Services choisis.

QUELLES SONT LES PRESTATIONS ASSOCIÉES ?

La Location Longue Durée (LLD) de véhicules couvre tous les besoins liés à l'usage et à l'utilisation d'une flotte automobile : maintenance du véhicule, assistance⁴, gestion des pneumatiques, véhicule d'assistance, véhicule de remplacement, assurance et gestion des sinistres, gestion du carburant.

> Les prestations comprises dans le contrat⁵

Assistance 7j/7 24h/24 : grâce au contrat d'assistance négocié par BPCE Car Lease vous êtes assuré d'être dépanné et/ou remorqué partout en France et en Europe en cas de panne ou accident sur simple appel à notre plateforme technique.

Maintenance : avec votre carte accréditive délivrée par BPCE Car Lease, vous ne vous occupez plus des factures d'entretien de votre véhicule. Vous prenez simplement rendez-vous avec le garage agréé par le loueur de votre choix pour déposer votre véhicule et passez le récupérer une fois la révision ou réparation terminée. La prestation comprend toutes les révisions préconisées par les constructeurs, toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule et le remplacement des pièces d'usure.

Option perte financière⁵ : elle permet, en cas de vol ou de destruction totale du véhicule, de couvrir intégralement la différence entre la valeur financière du véhicule et celle de sa « Valeur à dire d'expert ». Elle inclut en plus la dispense de paiement de l'indemnité de restitution anticipée en cas de décès ou invalidité du conducteur.

> Les autres prestations⁴ en option



PNEUMATIQUES

Vous nous **déleguez la gestion des pneumatiques** de votre véhicule. Nous déterminons ensemble le nombre de pneus nécessaires pour une utilisation en toute sécurité de votre véhicule sur la durée du contrat. Avec votre carte accréditive, aucune avance de frais n'est nécessaire.



GESTION DU CARBURANT

Nous vous faisons profiter des partenariats mis en place avec Total, Shell et E. Leclerc. La carte du ou des distributeurs de carburant retenus vous permet de régler les enlèvements de carburant, les péages autoroutiers et les opérations de station-service (lavage, boutique). Vous contrôlez les dépenses et optimisez votre centre de coût carburant.



TÉLÉBADGE

Ne perdez plus de temps aux péages ! Avec le badge de télépéage Liber-T, vous **passez par la voie réservée au télépéage**. Vous n'avez pas besoin de laisser de dépôt de garantie, aucun frais de passage n'est facturé.



ASSISTANCE PREMIUM⁵

Elle se compose de deux niveaux de prestations :

- **Saphir** : conditions de prise en charge renforcée.
- **Diamant** : Saphir + conciergerie + service jockey (mise à disposition d'un chauffeur de remplacement pour toutes les opérations liées au véhicule).



VÉHICULE DE REMPLACEMENT

En cas d'immobilisation de votre véhicule consécutif à une panne, un accident, un incendie ou un vol, BPCE Car Lease met à votre disposition partout en France dans **nos réseaux agréés un véhicule de remplacement**.



SERVICE SÉCURITÉ PLUS

Le Service Sécurité Plus comporte trois prestations :

- **L'assurance responsabilité civile, la protection juridique et la garantie conducteur⁶**.
- Les options perte financière et Topaze : elles ont pour objet d'exonérer le LOCATAIRE (selon les modalités, réserves et conditions prévues dans les conditions générales remises au LOCATAIRE en cas de souscription à ces options) des conséquences pécuniaires de la responsabilité lui incombant à l'égard du LOUEUR, en qualité de gardien du véhicule loué, en cas de sinistre quel qu'il soit affectant ledit véhicule pendant la durée de la location.



SERVICE MOBILITÉ

Nous vous facilitons la **location courte durée avec simplicité et tranquillité** : obtenez rapidement un véhicule sur simple appel, bénéficiez de notre couverture nationale pour retirer et déposer le véhicule dans n'importe quelle agence, évitez l'avance de frais.

Pour plus de renseignement, consultez votre conseiller

4. L'assistance du conducteur 24h/24 et 7 jours/7 et l'Assistance premium proposées par BPCE Car Lease sont des contrats souscrits auprès d'Opteven Assurances, entreprise régie par le code des assurances et soumis au contrôle de l'ACPR. 35-37 rue Louis GUERIN – 69100 Villeurbanne - RCS : 379 954 886. - 5. Selon conditions contractuelles en vigueur. - 6. Les Assurances responsabilité civile, garantie conducteur et protection juridique proposées par BPCE Car Lease sont des contrats souscrits auprès de AXA CORPORATE SOLUTIONS, entreprise régie par le code des assurances.

BPCE CAR LEASE - 4, place de la Coupole - BP 70051 - 94222 Charenton-le-Pont Cedex - Tél. : 05 62 24 73 73 - www.lease.bpce.fr - Siège social : BPCE CAR LEASE - 8, rue de Vidailhan - 31130 BALMA. Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 184 440,00 euros - 977 150 309 RCS Toulouse - TVA : FR 68 977 150 309 - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, n° ORIAS : 09 046 805.

BPCE. Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100
Document non contractuel publié le 09/2019. Photos à caractère d'ambiance. Crédit photo de <https://stock.adobe.com/fr/> - N° : 174051507